

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**DELIBERATION N° CM\_D\_2026\_012  
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM**

**Séance du 20 mars à 18 h 30.**

Convocation du 16 mars 2026

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire élu

**Présents :** Jean-Marc STEINMETZ, Alexis ANDRISSSEN, Mathieu BETTWY, Charles BOUHR, Olivier DAULL, Cyrille GOTTRI, Maxime MISCHLER-RIEMER, Héléne HAPPEL GLATH, Audrey HOLTZMANN, Laura IMBS, Laetitia KNAB, Patrick NONNENMACHER, Noémie VIGNERON, Déborah SCHWARTZ & Brigitte WINSTEL

**Absent :** /

**Fixation du nombre d'adjoints**

Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, élu Maire, invite le conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints.

En vertu de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Pour WITTERSHEIM, ce pourcentage donne un effectif maximum de 4 adjoints.

M. le Maire propose la création de deux postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité 15 voix pour, la création de deux postes d'adjoints au Maire.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 15 voix POUR**

Décisions certifiées exactes.  
Wittersheim, le 20 mars 2026.  
Le Maire



Le secrétaire de séance